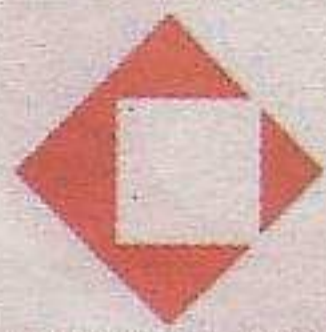


FONDATION



DU  
PATRIMOINE

# FONDATION du PATRIMOINE

Vous êtes propriétaire d'un élément bâti du patrimoine de proximité (ferme, maison de maître, pigeonnier, grange, lavoir, moulin...) que vous souhaitez restaurer ? Le Label de la Fondation du Patrimoine, vous permet de réaliser une économie d'impôt sur vos travaux de restauration !

**PROPRIÉTAIRES PRIVÉS, AVEC LE LABEL DE LA  
FONDATION DU PATRIMOINE RÉALISEZ UNE  
RESTAURATION DE QUALITÉ ET DÉFISCALISEZ  
50 OU 100% DE VOS TRAVAUX.**

**Tél. 05.61.67.12.53 - 05.61.03.04.16**

[www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)